

Association La jeunesse du Ried Brun

Les Kaferlas 13, rue de l'Eglise 68320 HOLTZWIHR 03.89.47.75.25 mercredi.jrb@gmail.com



Introduction

Les enfants des différents périscolaires de l'Association La jeunesse du Ried Brun sont accueillis les mercredis en accueil de loisirs au périscolaire « Les Kaferlas » à Holtzwihr. Lieu qui favorise la collectivité et la mixité. Si les petits nouveaux sont parfois perdus le temps de leur première journée, les enfants prennent très vite leurs marques. De nouveaux amis, jeux, activités et sorties permettent à tous de passer d'agréables journées au sein de notre structure.

Tout au long de la journée, des animateurs ainsi que des stagiaires sont là pour accompagner aux mieux les enfants en répondant à leurs besoins et attentes afin qu'ils puissent s'épanouir.

I. Contexte

L'environnement : Le périscolaire « Les Kaferlas » est rattaché au bâtiment de l'école maternelle de Holtzwihr, située 13 rue de l'Eglise, à proximité de la Mairie.

Le public accueilli : Les enfants de maternelle et primaire de l'Association La jeunesse du Ried Brun sont accueillis durant les journées du mercredi. Environ 30 enfants de 3 à 11 ans sont présents chaque mercredi.

L'accueil d'enfant en situation de handicap, les régimes alimentaires spécifiques et PAI : L'équipe d'animation et la direction mettent tout en œuvre pour accueillir les enfants en situation de handicap. Un enfant en fauteuil peut être accueilli dans de bonnes conditions. Un protocole pour chaque enfant ayant une particularité est mis en place entre l'équipe et les parents afin de répondre à chaque besoin de l'enfant.

L'équipe pédagogique

GRABENSTAETTER Lyne, directrice des mercredis et directrice adjointe aux Kaferlas à Holtzwihr

HADID Nadia, directrice adjointe des mercredis et également aux Lucioles à Bischwihr SONNTAG Elodie, animatrice des mercredis ainsi qu'aux Lucioles à Bischwihr HACHIM Mohamed, agent de service à Holtzwihr

C'est une équipe qui travaille à l'année, ce qui lui permet de connaître les enfants des différents périscolaires fréquentant l'accueil des mercredis.

II. Les objectifs pédagogiques

Cette année notre but est d'autofinancer tous ensemble une sortie à Europa Park, fin de l'année.

Pour cela nous avons mis en place des objectifs :

- Faciliter la coopération
- Favoriser le respect
- Développer la créativité

Des activités concernant ces objectifs sont proposées par l'équipe comme la création d'un calendrier, différents ateliers bricolages, des débats mouvants permettant aux enfants de s'exprimer sur certains sujets en rapport avec le respect, mise en place d'équipe...

L'évaluation: Elle se fait tout au long de la journée lorsque les enfants expriment leur ressenti après une animation, un repas, un temps libre...

Le retour des parents et des enfants, qu'il soit positif ou négatif, est essentiel afin de réajuster avec l'équipe les points négatifs lors de réunion.

L'équipe prendra aussi un temps d'échanges, afin de favoriser la cohésion ainsi que la mise au point du projet pédagogique et des projets d'animations.

III. Le rôle de l'équipe

Auprès des enfants :

- Elle est garante de la sécurité physique, affective et morale des enfants.
- Elle est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Elle sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Elle est force de propositions et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Elle sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Elle gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Elle respecte les enfants en tant qu'individus à part entière au sein d'un groupe.
- Elle fait part à la direction des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes).
- Elle connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.
- Elle s'informe de la législation en vigueur, des différentes règles de sécurité essentielles.
- Elle est cohérente dans son attitude et son comportement vis-à-vis des enfants et de ses collègues.

Avec ses collègues

- Elle respecte ses collègues.
- Elle sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Elle participe activement aux réunions de préparation.
- Elle accepte la remise en question et a un positionnement sur son action.
- Elle respecte le travail de l'autre (personnel de service, prestataires, etc...)

Avec les parents

- Elle discute avec les parents sur la journée de leur enfant.
- Elle sait répondre à leurs questionnements ou elle sait les orienter vers les personnes concernées.
- Elle est présente aux moments de l'accueil et/ou du départ.

IV. Le rôle de la direction

- Elle est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Elle a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.
- Elle gère les relations avec les différents partenaires (partenaires extérieurs, municipalité, parents,...).
- Elle a en charge la gestion quotidienne du centre le mercredi (administrative, financière et matérielle).
- Elle est garante de la sécurité physique et morale des enfants ainsi que de son équipe.
- Elle se doit d'être conforme aux lois en vigueur ainsi qu'à la réglementation Jeunesse et Sport.
- Elle veillera à prendre toutes les dispositions nécessaires au bon fonctionnement de l'accueil périscolaire et de faire appliquer les projets éducatif et pédagogique.
- Elle veille à rester disponible pour les enfants, l'équipe et les parents et présente sur le terrain les mercredis.

V. La journée du mercredi

Les accueils possibles :

- En demi-journée sans repas : le matin de 7H30 à 12H30 ou l'après-midi de 13h30 à 18H30.
- En demi-journée avec repas : le matin et le repas de 7h30 à 14h30 ou le repas et l'aprèsmidi de 11h30 à 18h30.
- En journée complète avec petit déjeuner, repas et goûter : de 7h30 à 18h30.

La journée type :

7h30 – 9h30 : Petit déjeuner et temps libre

9h30 – 9h45: Regroupement (appel des enfants, discutions et rappelle des règles si besoin,

proposition d'activités)

9h45 - 12h00: Séparation des groupes (-6 ans et +6 ans), activités en autonomie ou

encadrées

12h00 - 13h00 : Repas

13h00 - 14h00 : Temps libre

14h00 - 16h00 : Séparation des groupes (-6 ans et +6 ans), activités en autonomie ou

encadrées

16h00-16h30 : Goûter

16h30-18h30: Temps libre et accueil des parents

L'accueil du matin : Il se déroule de 7h30 À 9h. La directrice des mercredis est là à 7h30 pour accueillir les premiers arrivants. Les animatrices arrivent à 8h et 8h30. L'une accueille les parents pendant que les deux autres personnes sont dans la salle d'activité où les enfants peuvent jouer (jeux de société, puzzle, dessin, livre...) ou prendre leur petit déjeuner.

A partir de 8h30, les enfants ont la possibilité de sortir dans la cours si le temps le permet. Les enfants rangent la salle d'activités et sortent dans la cour.

La pause méridienne: Nous mangeons tous ensemble. Les enfants sont libres de s'installer comme ils le souhaitent. Les adultes encadrants mangent en même temps que les enfants à une table à part. Ce sont eux qui s'occupent du service des plats. Pour que les enfants ne viennent pas tous en même temps, ils sont appelés table après table. A la fin du repas chaque enfant débarrasse son assiette et ses couverts. Un enfant par table est désigné pour débarrasser les verres et nettoyer la table.

VI. Le fonctionnement

Les activités: L'animateur prépare son activité à l'avance et choisit le lieu où se déroulera son activité. Il peut laisser faire en donnant une ligne conductrice aux enfants et en leur mettant le matériel à disposition. Les enfants gèrent leur activité mais l'animateur reste à leur disposition au cas où il est sollicité. Il peut sinon faire avec, en les aidant, ou en participant à la réalisation de l'activité.

Les règles de vie : L'équipe élabore les principales règles de vie avec les enfants, que tous s'engagent à respecter et à faire respecter. Il s'agit d'établir une cohérence au sein de l'équipe, ce qui permettra d'apporter de meilleurs repères aux enfants. Ces derniers doivent savoir ce qu'ils peuvent et ne peuvent pas faire.

Cette année nous avons décidé de faire des équipes pour évaluer le comportement de chacun et travailler la coopération. Les groupes sont mixtes (petits/grands ; filles/garçons...). En fonction du comportement de chaque enfant ils gagnent un point ou non. Les équipes avancent en fonction du nombre de points de chaque enfant. Les enfants de l'équipe gagnante obtiennent une récompense avant chaque période de vacances scolaires.

Les sanctions: Elles ont un but pédagogique. Elles s'adaptent en fonction de la règle transgressée et du degré de la faute. Cela se passe principalement par une mise à l'écart. Au besoin les parents sont informés et participent à ses mesures. Elles serviront à faire prendre conscience, à réfléchir de son erreur et à comment y remédier.